



La Lettre Municipale

N° 16 Mars - Avril - Mai 2011

Commune de BURLATS

La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Le jeudi matin de 8 h 45 à 11 h 45

Site Internet : <http://burlats.com/>

Billet d'humeur

Burlats bouge, bougez avec Burlats

En cette année 2011 les animations et les manifestations au sein de la commune sont de plus en plus nombreuses.

Bien entendu il y a toujours les lotos, les vides greniers aux Salvages et à Burlats, l'harmonie Barral-Lacrouzette, la fête des Salvages, la rando VTT et la soirée vin nouveau des Salvages Passion, la fête des écoles proposée par les élèves de La-fontasse et des Vignals et les animations du Moulin des Sittelles.

Mais cette année, de nouvelles animations verront le jour. Le temple des Salvages maintenant rénové, nous permettra d'assister au spectacle donné par le trio Swing Denfer le 28 mai prochain ou bien à la pièce de théâtre sur la vie de St Exupéry le 10 septembre. Au sein de notre village, nous assisterons aussi au 2^{ème} Festi'Val d'Agout les 3, 4 et 5 juin avec plusieurs soirées, occitane le vendredi, jazz et chansons françaises le samedi suivies du feu d'artifice sur l'île et le dimanche nous fêterons la St Pierre et outre l'office religieux le matin, un pique nique tiré du sac et un concert auront lieu grâce à la Chorale de Burlats. Ce même dimanche, il y aura aussi autour du Pavillon Adélaïde un marché des arts avec un vide atelier proposé par les peintres du moulin. Salle de la Papeterie, le samedi 4 juin, la bourse d'échange des jardiniers leur permettra de vivre leur passion et Le 17 septembre c'est Olivier Vila qui s'y produira pour donner une partie du bénéfice de la recette à des associations d'enfants malades. Vous pourrez aussi écouter des contes grâce à la troupe « de villes en villages » le 24 septembre salle des mariages.

Sans oublier les 6 expositions qui auront lieu au Pavillon Adélaïde du 13 mai au 15 octobre qui permettent aux artistes de bénéficier d'un lieu très prisé et aux touristes tout en admirant les toiles de visiter ce joyaux chargé d'histoire .

Notre village et notre commune seront pleins de vie les mois qui viennent. Nous sommes sûrs que vous noterez ces dates sur votre calendrier et que vous profiterez de tous ces spectacles. Tout ceci est indiqué sur le site internet de la commune de Burlats mais des affiches vous rappelleront le moment venu tous ces événements.

Informations



Au printemps, avec les beaux jours, bon nombre d'entre nous retrouvent le plaisir de jardiner ou de bricoler. Afin de vivre en bon voisinage, quelques règles sont à connaître.

Nous vous les rappelons :

☉ les travaux de jardinage ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h ; les samedis de 9 h à 12h et de 15h à 20h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

☉ les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs ou de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.

☉ les feux de jardin et assimilés sont interdits du 15 mai au 15 octobre.

Du 16 octobre au 14 mai, toute personne désirant incinérer des végétaux coupés et à moins de 200m des espaces naturels combustibles doit déposer une demande à la mairie.

Pour un meilleur vivre, respectons ces règles

N' hésitez pas à vous inscrire au concours des maisons et jardins fleuris grâce au bulletin joint à la lettre. Nous vous attendons nombreux.

plus écologique **POUR UN JARDIN sans arrosage**

marc-jardin81.com

- flore type méditerranéenne
- jardin parfumé et aromatique
- grand massif couvre sol
- paillage minéral **entretien réduit**
- jardin économe en eau - sans pesticide
- alternative gazon $\leq 200 \text{ m}^2$

CREATEUR DE JARDIN SEC

téléphone 06 63 33 07 32
bureaux 81100 BURLATS

www.marc-jardin81.com
et aussi www.jardin-sec.com

Débat en Conseil Municipal du 03/03/2011

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2010

Budget général

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MARIOJOLS, a voté à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2010, lequel peut se résumer ainsi :
Section de fonctionnement : Total des dépenses : 1 033 854,22 € Total des recettes : 1 189 968,95 € soit un excédent de 156 114,73 €.

Section d'investissement : Dépenses 754 110,48 € Opérations réelles 700 720,02 €

Le montant total des recettes de cette section s'élève à 1 041 346,18 €.

Budget de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal a voté dans les mêmes conditions le compte administratif du service de l'eau et de l'assainissement lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation : Dépenses : 242 261,48 € Recettes : 371 824,83 € soit un excédent de 129 563,35 €

Section d'investissement : Dépenses : 191 153,23 € Recettes : 356 121,32 € soit un excédent de 164 968,09 €

Le compte de gestion du Receveur Municipal présenté par Monsieur le Maire pour le budget général et le budget de l'eau et de l'assainissement est approuvé par le Conseil Municipal.

Indemnité de fonction

A compter du 1^{er} mars 2011, le Conseil Municipal décide de fixer l'indemnité de fonction du Conseiller Municipal bénéficiant d'une délégation au titre de la sécurité, des risques majeurs et des actions liées à la culture à 6 % de l'indice brut 1015.

Personnel communal

Le Conseil Municipal décide de transformer :

- le poste d'adjoint technique 1^{ère} classe en poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mai 2011
- le poste de type « Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi » en poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet à compter du 15 juin 2011.

Demandes de subventions DETR

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre de la DETR 2011 pour la réalisation de travaux de grosses réparations :

- de l'Ancien temple des Salvages dont le coût est estimé à 11 962,98 € HT, une subvention de 50 % est sollicitée, soit 5 981,49 €,
- de la Tour de la Bistoure dont le montant des travaux, pour la 2^{ème} tranche, est évalué à 28 260,22 € HT, une subvention de 50 % est sollicitée, soit 14 130,11 €.

Demandes de subventions

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Ministère de la Culture au titre du programme « concours spécifiques et administration – actions d'aides exceptionnelles aux Collectivités Territoriales » pour la réalisation de la 1^{ère} tranche de travaux de grosses réparations à effec-

tuer sur la Tour de la Bistoure dont le coût s'élève à 10 873 € HT.

Il décide également de demander une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Régional pour l'extension des ateliers municipaux estimé à 73 160 € HT.

Autorisation signature avenants aux marchés de construction de la crèche

Des prestations supplémentaires occasionnées par la modification de l'aménagement de la zone « lingerie-biberonnerie-lecture et propreté » entraînent une plus value aux marchés initiaux. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants.

Equipement crèche

Suite à la consultation lancée pour l'équipement de la future crèche dont le projet, divisé en 14 lots, est estimé à 36 650 € HT, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération ainsi que les marchés correspondants avec les entreprises les mieux-disantes.

Vente véhicule

Suite à la rupture de la courroie de distribution qui a endommagé le moteur du véhicule C15 immatriculé 7824 SV 81 et considérant que la réparation serait trop importante, le Conseil Municipal décide de vendre en l'état cette voiture à Monsieur Montagne, Gérant du Garage Montagne-Ricard pour la somme de 800 euros.

Admissions en non-valeur

Considérant que le Receveur Municipal n'a pas pu recouvrer des frais de factures d'eau, année 2010 pour un montant total de 742,02 €, le Conseil Municipal décide d'admettre ces sommes en non-valeur.

Déplacement du panneau d'agglomération des Salvages

Pour être en conformité avec l'urbanisation actuelle et améliorer la sécurité, le Conseil Municipal décide,

- de déplacer le panneau d'agglomération des Salvages et de l'implanter avant les habitations de la Rode, dans le sens Burlats - Castres,
- d'instaurer une zone à 70 km/h à partir de cette nouvelle implantation jusqu'à la Prade et ensuite une zone à 50 km/h dans la traversée du village des Salvages.

Dénomination chemin privé au lieu-dit « La Plano »

Afin de faciliter la localisation des futurs résidents du nouveau lotissement créé par Monsieur et Madame Quere au lieu-dit « La Plano » et après acceptation par les co-propriétaires, le Conseil Municipal, décide que la voie d'accès au nouveau lotissement recevra la dénomination officielle de « Chemin de l'Autan », et attribue respectivement les numéros aux différentes parcelles.

Bail appartement n°2 ancien presbytère de Burlats

Suite au décès de Monsieur BOUSSIÈRE Jean-Luc, le Conseil Municipal accepte de donner à bail l'appartement qu'il occupait à Madame BOUSSIÈRE, sa mère, du 1^{er} mars 2011 jusqu'au 30 juin 2011 aux mêmes conditions et autorise Monsieur le Maire à signer le bail correspondant.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 07 Juillet à 20 h30

Les compte-rendus des différents conseils municipaux sont affichés dans leur intégralité et consultables au secrétariat de la mairie.

Travaux

Jeux square

La balançoire ainsi que le jeu à ressort sont très prisés par les enfants du village ainsi que par ceux fréquentant le moulin des Sittelles.



La pelouse, souffrant de la forte fréquentation, ne peut pas s'y développer.

Il a donc fallu, par mesure de sécurité, créer un sol souple qui s'intègre parfaitement de par sa forme et sa couleur dans l'espace vert du square.



Cache-containers

Deux nouveaux cache-containers ont été fabriqués et installés par nos services : un à La Bourdarié et l'autre aux Salvages sur le parking de la MJC.

Sécurité

Dans le but d'améliorer la sécurité routière et de limiter la vitesse des véhicules, des bandes rugueuses ont été installées à Burlats en face le cimetière et à Cou-doux, juste avant le panneau indiquant l'entrée du village.



Un panneau radar indiquant la vitesse permet aux automobilistes d'adapter leur allure. Souhaitons que ces mesures soient le plus efficace possible pour la sécurité de tous.

Cour de la Papeterie

D'importantes fondations sont nécessaires pour réaliser la dalle autoportante qui supportera le futur préau. Celui-ci, situé dans la cour, perpendiculairement à la salle, permettra aux différentes manifestations de profiter, été comme hiver, d'un espace couvert de 80 m². De plus, l'éclairage du préau et de la cour sera réalisé pour un meilleur confort d'utilisation



Avec nos élus

Virage Bassadel

Afin de sécuriser le virage très dangereux (surtout par temps de gel en hiver pour les automobilistes) et de protéger les riverains, les élus se sont rendus sur place pour étudier une possible protection. Une étude financière sera réalisée pour une glissière en bois qui semble la solution la plus adaptée.



Crèche



Toutes les semaines, nos élus se retrouvent à la crèche avec l'architecte et les entreprises pour faire le point sur l'avancée des travaux. Le cloisonnement terminé, le plancher chauffant a pu être

posé et la chape coulée. Après séchage, suivront les travaux de peinture et de carrelage.

Voierie

La Communauté des Communes intervient sur de nombreux endroits de la commune pour effectuer des travaux de voierie. Chaque année, nous établissons un programme d'entretien et de rénovation.

Pour 2011, le montant des travaux retenus s'élève à 35 614 € pour la part communale seulement en plus d'un important programme inter-communal



Entretien

La saison a commencé : nos employés se déploient en différents points de la commune pour tondre très souvent les espaces verts.



Vie locale : ça c'est déjà passé !!!

Orphélido

Après son assemblée générale du 23 janvier, a eu lieu le 23 mars à la salle de la papeterie des Salvages le 5^{ème} anniversaire « d'Orphélido ».

Plus de 150 personnes avaient pris place autour d'un repas confectionné par M Blondel et animé par le duo Olivier et Anabella SINGUIERY. Cette soirée fut conviviale, chaleureuse et festive. L'organisation des

bénévoles d'Orphélido a permis à tous les participants de passer une soirée de détente et de générosité qui a commencé par l'accueil des participants par le président, le **docteur Albert Hounou**. Il a remercié toutes les personnes présentes. Parmi celles-ci sont intervenues : M Deguenon Epiphane de Paris qui a présenté « Forim » (forum international des organisations humanitaires issues de la migration), Mme Dany Desmolles, déléguée de la Croix Rouge d'Arcahon qui a remis à l'association un chèque de 10 000€ en vertu du partenariat, JM Fabre, maire de Burlats, qui a félicité l'action menée par Orphélido, Mme Laure Farouz, assistante du député Folliot qui a été très intéressée par les actions de l'association.

Dans l'assistance, on notait aussi la présence du docteur Ahouandjinou de Bordeaux, de Me Desbourdelle représentant d'Orphélido dans le Limousin.

La soirée a été un franc succès dans le respect, la générosité et la fraternité jusqu'à deux heures du matin.

Prochaine manifestation : grillades à Boissezon le 11 septembre 2011.



Agenda des Associations

Dimanche 15 Mai

Vide grenier aux Salvages
organisé par Les Salvages passion

Samedi 28 Mai

Spectacle : variétés françaises
Temple des Salvages
organisé par La Municipalité

Week-end pentecôte : 3,4,5 juin

Festi Val d'Agoût - Feu d'Artifice
à Burlats

Vendredi 17

Samedi 18 et Dimanche 19 juin

Fête des Salvages
organisée par Les Salvages Passion

Vendredi 24 Juin

Fête de l'Ecole des Vignals

Samedi 25 Juin

Harmonie Barral Lacrouzette

Cour de la Collégiale à Burlats

Dimanche 26 juin

Vide grenier de Burlats

organisé par le
Racing Club Salvageois Castres

Jeudi 30 Juin

Fête de l'Ecole de Lafontasse

Samedi 02 juillet

Concours officiel de pétanque
aux Salvages

organisé par Pétanque Salvageoise

Dimanche 19 Septembre

Fête Horizon Pharma Bénin

Au centre équestre de Montfabouade, animations, exposition

Samedi 4 Novembre 20 h 30

Loto Horizon Pharma Bénin

Salle de la papeterie

Bienvenue à ...

MJ NETTOYAGE à BURLATS

Bureau : 05.63.35.16.24

Portable : 06.45.80.04.52

Tout travaux de nettoyage :
particulier et petite entreprise

Charte pour l'Eclairage Public (EP)

Voici les règles qui seront appliquées lors de nouvelles demandes

1. Pas d'EP sur le domaine privé
2. Dans tous les cas, nécessité d'un réseau à proximité immédiate pour prévoir EP
3. EP pour groupement d'habitations >4 (loi montagne) et zones urbanisé
4. EP pour les arrêts de bus du ramassage scolaire
5. EP obligatoire dans lotissements à la charge du lotisseur
6. EP à proximité des bâtiments publics (école, crèche, stade, salles, ...)
7. EP des parkings publics

8. EP spécifique pour passage piétons à haute fréquentation
 9. EP de cheminements piétonniers d'utilité publique
 10. Réaménager l'EP existant dans le but de :
 - économiser l'énergie
 - maîtriser la dépense publique
 - lutter contre la pollution lumineuse
 - optimiser le réseau
- Ces différents critères doivent permettre l'élaboration d'un plan d'actions mais non rien d'un caractère obligatoire.